



Monsieur le Directeur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

La loi de la transformation de la Fonction Publique atrophie le dialogue social dans les instances. Pour autant, l'UNSA Éducation tient à rappeler au ministère que l'expertise des élus du personnel n'a pas disparu.

En république, tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués syndicaux, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion de son entreprise (chez nous, son administration). Voici ce qui est dit dans le préambule de la Constitution de 1946, texte toujours en vigueur.

L'Unsa éducation attache beaucoup d'importance aux instances de dialogue social, à tous les niveaux particulièrement au plus près des personnels que nous représentons et dont nous défendons les intérêts professionnels.

Notre ministre se discrédite auprès des personnels en menant une politique autoritaire qui semble bien éloignée des pratiques démocratiques qui auraient tant besoin d'être repensées en république sociale.

Ce premier CTSD de l'année est donc celui de la préparation de la rentrée 2020 dans le 2nd degré: une première étape fondamentale car elle dessine les contours des conditions dans lesquelles se fera cette rentrée : autant pour les personnels que pour les élèves.

Le collège est un maillon du système scolaire qui nous paraît négligé, au regard des moyens alloués. En effet, le public accueilli est de plus en plus hétérogène, demandant une attention particulière face aux besoins éducatifs particuliers.

La baisse de la dotation départementale générera mécaniquement une augmentation du nombre d'élèves par division, alors que le levier des effectifs est une condition de réussite si on suit la logique de l'éducation prioritaire. Quelles conditions d'apprentissage offre-t-on à 30 élèves entassés dans des classes parfois exiguës ? Pour les enseignants, ces conditions de travail ne leur permettront pas de s'occuper, comme ils le devraient, de tous leurs élèves générant ainsi une perte d'estime et un mal aise au travail.

Au mois de Novembre dernier, le SE-Unsa a enquêté sur la charge de travail des enseignants de Collège. Ils sont près de 43% à juger que l'augmentation de la charge de travail provient d'abord des élèves à besoins éducatifs particuliers pour lesquels ils n'ont pas de temps et ne sont pas formés. Dans le même temps ils sont plus de 72% à juger que la diminution du nombre d'élèves par classe allégerait leurs conditions de travail.

Loin de répondre à ce constat sans appel, la dotation de cette année pour la rentrée 2020 n'améliorera pas les conditions d'apprentissage des collégiens ni les conditions d'enseignement des enseignants, mais pire, elle renforcera une inégalité des chances déjà bien trop marquée.

Le silence du Ministère sur ce sujet pourtant essentiel est, pour l'UNSA Education, un aveu d'échec et ce ne sont pas quelques ajustements locaux qui permettront de garantir le pacte Républicain aux élèves et à leurs familles.

Philippe Alberge